

le mâle ne cessait de travailler à son plafond d'écume qui, s'agrandissant, atteignit à son centre au moins un centimètre d'épaisseur. C'eut alors seulement que commença véritablement l'émission des œufs. Le mâle poussant la femelle avec plus de force la renversa entièrement et, la pressant contre lui, lui fit faire une première ponte ; c'est ainsi qu'à l'instant même de leur sortie les œufs recevaient le principe fécondant. La fécondation se fait au milieu de l'eau ; l'opération, commencée à la surface, se termine avant que les poissons aient atteint le fond, et les œufs flottent là où ils sont.

Dès la première ponte, M. Carbonnier vit le mâle chercher à avaler tous les œufs qu'il rencontrait ; il craignit d'abord de voir s'évanouir ainsi tout espoir de reproduction de ces intéressants animaux, mais, à sa grande joie, il reconnut bientôt que le mâle, bien loin de dévorer les œufs, les récoltait dans sa bouche et les portait ensuite dans le plafond d'écume. La ponte terminée, le mâle chassa la femelle ; pale et décolorée, elle se réfugia immobile dans un coin de l'aquarium tandis que lui se chargea seul des soins nécessaires à l'heureuse incubation des œufs, reconstruisant le plafond d'écume dès qu'une lacune venait à s'y produire, distribuant également les œufs. Ce travail incessant dura dix jours. Alors l'élosion commença.

Tout est singulier chez ces êtres si différents des poissons d'Europe. Dans cette espèce, l'embryon naissant subit deux transformations avant d'arriver à l'état parfait ; immédiatement après l'élosion, c'est un vrai têtard. La queue est bien conformée, mais la tête, le tronc et la veine, ombilicale sont enfermés dans une sphère. Il nage en cet état ; les yeux sont visibles, mais on ne distingue point la bouche. Elle ne se forme que du douzième au treizième jour. Cinq jours plus tard, la vessie est résorbée et le petit animal est complètement formé.

Pendant tout le temps que durent ces transformations, le mâle continue à prodiguer aux embryons les soins qu'il a donnés aux œufs. Il nage à la poursuite de ceux qui s'échappent du plafond d'écume, les hume avec sa bouche, et les rapporte au site protecteur ; M. Carbonnier l'a vu, sans doute pour économiser ses courses, en récolter ainsi huit ou dix dans une seule chasse et les rapporter sans blessures et sans dommages. Cela dure ainsi jusqu'à ce que le nombre et la fréquence des fuites lassent sa patience et lui annoncent la fin de sa tâche. Il abandonne alors sa projoniture à elle-même. Ce transport des œufs dans un nid d'écume flottant à la surface, commun peut-être à plusieurs autres espèces de la Chine, explique comment les Chinois peuvent recueillir en grande abondance la semence animale en barrant les cours d'eau avec des claires et des nattes ; moyen mis en œuvre par ceux d'entre eux dont l'industrie consiste à empoisonner les rivières et les lacs.

#### LE POISSON ARC-EN-CIEL DU JAPON

M. Cartonier n'est pas seulement un naturaliste studieux et savant, un pisciculteur patient et habile, c'est un vulgarisateur. J'ai dit qu'il avait exposé, sur la terrasse du bord de l'eau, toute une série de petits aquariums contenant diverses espèces de poissons élevés chez lui et par lui, et dont la faune française lui devra l'acquisition définitive. Aujourd'hui encore, les personnes désireuses de faire connaissance avec les poissons si curieux que je viens de décrire, et avec ceux dont il me reste à parler, peuvent se procurer ce plaisir en allant les contempler et les étudier à l'Exposition fluviale et maritime du Palais de l'Industrie.

A côté de l'aquarium, où les galants macropodes Chinois font la roue devant leurs femelles charmées et déployant les richesses de leur parure, est un autre récipient renfermant des hôtes qui ne sont ni moins intéressants, ni moins remarquablement beaux que leurs voisins ; je veux parler des poissons arc-en-ciel du Japon. Rêve dans un écrin les pierres précieuses dont l'éclat est le plus vif et la couleur la plus séduisante, les perles, les saphirs, les émeraudes, les opales et les rubis ; vous n'aurez qu'une pâle idée de l'incomparable mosaïque formée par les écailles multicolores de cet adorable petit poisson. Mais, s'il ne le cede en rien au macropode, pour l'éclat de sa robe et la vivacité de ses couleurs, comme lui il se montre attentif et galant pour sa femelle ; comme lui il vient l'assister de son aile au moment difficile de la ponte ; comme lui, mieux encore que lui, il fait un nid pour la couvée nouvelle, soigne, protège, nourrit les nouveau-nés et ne les abandonne qu'au moment où ses soins n'auraient plus de raison d'être. L'arc-en-ciel ne se contente pas, pour y établir les œufs frais poudreux, d'établir une sorte de radeau de bulles ; sa construction est plus savante et réunit toutes les conditions pour passer pour un nid véritable. Comme le macropode, il forme des bulles d'air qu'il enveloppe d'un liquide gluant et solide ; mais si ne s'en sort plus directement pour supporter les œufs ; il cueille des brins de plantes aquatiques, en forme un monceau qu'il unit avec ses bulles d'air ; le radeau ainsi formé augmente d'épaisseur, grâce à l'activité dévorante de son architecte ; bientôt, c'est un cône renversé dont la pointe est tournée vers le ciel ; les bulles d'air multipliées à sa base diminuent sa pesanteur, et l'aident à flotter comme si c'étaient autant de ballons ou de vessies gonflées ;

c'est sur ce monticule humide et qui, grâce à la capillarité, voit se renouveler sans cesse l'eau qui l'imbibe, et que la vaporisation entraîne, que les œufs sont mollement étalés ; c'est là que les rayons du soleil viendront les réchauffer et activer leur éclosion. Dès que cette éclosion a eu lieu, le père prudent sait que les nouveau-nés, dont la présence serait signalée par leur habitation flottante, seraient menacés par de nombreux ennemis ; il se hâte de les mettre à l'abri et de les rendre à leur élément, sans pourtant les priver de leur confortable demeure ; patiemment, et une à une, il brise les bulles qui soutiennent l'île improvisée et qui la forceut à s'élever au-dessus des eaux ; peu à peu elles s'affaissent et, disparaissant sous la surface liquide, elle reste accrochée à des végétations aquatiques et continue entre deux eaux à abriter la famille qui vient de naître.

#### JADIS

... Nos absences prolongées ont dématérisé nos campagnes. Le pays n'est plus reconnaissable, nous sommes devenus des étrangers pour nos paysans. Au fond, je ne suis plus que le locataire du château. Autrefois, on n'aurait pas remué un fétu dans tout l'arrondissement sans consulter mon père. Sous Louis-Philippe même, autant qu'il m'en souvient, les préfets prenaient son avis, quoiqu'il fût un démissionnaire de 1830. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée il y a dix ans, mon père ne quitta jamais Permadec que pour aller à Londres et à Paris aux expositions d'agriculture. Il vint aussi à Dijon pour mon mariage. Si mémoire est plus vivante ici que la personne de son fils. Je le vois encore tel qu'il était en hiver. On passait les soirées dans la salle à manger où flambait du matin au soir un opulent brasier. Nous étions bien heureux, et quand il m'a fallu aller à Stanislas pour terminer mes études, je regrettai surtout nos longues soirées d'hiver. Ma mère dressait dans le coin, à droite, son métier à tapisserie qu'elle quittait à tout instant pour raconter des histoires de la terreur. . . . ou bien disant son office dans un livre de prières en bas-breton. Après dîner mon père, toujours en hautes guêtres bretonnes de molleton blanc soutachées, qu'il mettait par-dessus son pantalon, allait fumer sa pipe à la cuisine sur une chaise en bois de chêne où personne parmi nos gens ne se serait permis de s'asseoir. C'est là qu'il causait avec eux du travail de la journée et qu'il donnait ses ordres pour le lendemain. Pendant les gros froids, qui cependant ne sont jamais excessifs sur cette côte, il portait une sorte de houppelande en peau de loup et une casquette à oreilles de même fourrure. Quand le temps était pluvieux, pour visiter ses champs et ses bois, il chaussait de gros sabots jaunes sans courroies. Je le vois encore revenir de ces excursions avec du givre sur ses favoris, le nez bleui par le froid et l'œil larmoyant, déposant dans un coin du vestibule son grand bâton de houx brûlé, terminé par une fourchette en fer à deux dents. . . . Son cabinet était dans la tour carrée où nous avons fait le petit salon. Il y recevait ses fermiers et les gens d'affaires devant son grand bureau d'acajou à cylindre. Invariablement, de cinq à six heures, pendant qu'on servait le dîner, il lisait le *Journal des Débats*. La *Quotidienne* était lue par ma mère, à haute voix, pendant la soirée.

Il venait assister à mes leçons qui m'étaient données par le bon abbé Jégu qui avait une grosse loupue sur le front et qui, par habitude de scandale Virgile, scandait aussi ses paroles. Mon père était tout fier quand il pouvait écorcher une réminiscence d'Horace et de Cicéron. Au déjeuner, il me faisait souvent des questions d'histoire et de géographie, et il choisissait des minuties, afin d'avoir à répondre lui-même. . . . et alors c'était plaisir de le voir

triompher ; sa grosse voix remplissant le château, car il avait gardé la haute note des commandements de cavalerie.

De son fauteuil, ma mère, toujours en bonnet de guipure à cocarde violette, gouvernait la maison. Elle avait une voix nasillarde, trainante, qu'imitait en parlant, à s'y méprendre, notre vieille servante, qu'elle a gardée vingt-cinq ans à son service. C'était, auprès d'elle, une allée et une venue perpétuelles de paysans et de pauvres gens qu'elle recevait tous avec une grâce un peu raide, et qu'elle renvoyait toujours satisfaits. . . . Grand'maman trouvait à redire à tout et donnait toujours des ordres qu'on n'exécutait jamais.

Ah ! quels bons feux de chêne, devant lesquels mon père s'endormait souvent ! . . . Quelles causeries simples où l'on revenait toujours sur les mêmes sujets, le temps, la chronique de Roscoff de Lesneveu, les dernières nouvelles de Prague, la chute prochaine de Louis-Philippe. De temps à autre, par les gros temps, en pleine nuit, tous nos gens partaient au sauvetage, avec des paquets de cordes et de longues perches sur les épaules, mon père et l'abbé en tête. Ma mère préparait sa pharmacie. Nous n'avons jamais recueilli qu'un seul naufragé. C'était un pauvre matelot suédois. Dans ces nuits affreuses, la mer semblait gronder sous nos fenêtres ; c'était comme des écoulements de rochers : on aurait dit que dans les combles passaient en vociférant des charges de cavalerie et des promenades de géants dans les hautes futaies et les boisverts. . . .

#### NOUVELLES DIVERSES

On manda de Winnipeg, le 30 : Les pommes de terre se vendent à raison d'une piastre par minot.

Tous les employés sur l'embranchement du chemin de Pembina ont été renvoyés à l'exception de quelques-uns.

Il y a eu des gelées et de la neige la semaine dernière à Winnipeg ; il y a maintenant une couche de trois pouces de neige sur la terre, mais il n'y a pas encore de glace sur les rivières. Le temps est beau maintenant.

Le *Free Press* annonce d'une manière semi-officielle que le lieutenant-gouverneur et les membres du conseil du territoire du Nord-Ouest ne seront pas nommés avant le printemps. Il est probable néanmoins que deux ou trois magistrats stipendiaires seront nommés.

Les colons établis dans le voisinage du Portage de la Prairie, qui ont eu beaucoup à souffrir des incursions des Sioux qui se sont réfugiés du côté américain, ont appris avec beaucoup de plaisir, par une dépêche d'Ottawa, qu'on allait établir un poste militaire sur la frontière de l'ouest.

Les rails pour le chemin de fer de Phillipsburg, Farnham et Yama-ka sont arrivées à Montréal. La première section de la ligne, depuis St. Hyacinthe à St. Pie, sera terminée avant la fin de l'année. Les chars et les locomotives sont construits à Kingston.

Le juge Johnson vient de rendre son jugement dans la cause intentée par le gouvernement de Québec contre John R. Middlemiss, pour faire annuler l'acte de vente du terrain des Tannerries. L'action du gouvernement a été déboutée par la Cour.

Les rails du chemin de fer Richelieu, Drummond et Arthabaska sont actuellement posées jusqu'à Drummondville. Les travaux se continuent avec beaucoup d'activité. Si on atteint Acton, comme on l'espère, avant l'hiver, M. Séguin, le contracteur, aura réellement accompli un travail de force.

D'après nos informations, dit la *Gazette de Sorel*, le gouvernement devrait à la compagnie \$25,000 et n'aurait payé que.... \$5,000 !....

M. Carter, avocat, de Montréal, s'est adressé à la cour Supérieure pour obtenir que la Compagnie de fer de Moisie soit déclarée en faillite. La Cour s'est rendue à la demande de M. Carter.

M. Rhind a été nommé syndic dans cette affaire, avec instruction de faire rapport sur l'état des affaires de la Compagnie d'ici à dix jours.

Passif estimé à un demi-million de piastres. La Compagnie dite Morris Rim Coal Company, de New-York, est créancière de la Compagnie de Moisie pour 350,000 piastres.

Le *Franco-Canadien* annonce que la filature de laine, la manufacture de faïence, la poterie Farrar et la manufacture de chaussures de la ville de St. Jean, enverront à Philadelphie des échantillons qui, au dire de M. Perrault, ne dépareront pas les somptueuses galeries de l'Exposition Universelle de 1876.

Notre manufacture de faïence, ajoute le journal, est quelque chose d'unique dans la Puisance, et l'on peut dire aussi qu'il en est de même de la poterie Farrar, où le département des articles de fantaisie fait depuis quelque temps l'admiration des visiteurs.

Un affreux malheur, qui a jeté la consternation dans Québec, est survenu au vapeur *Montmorency*. Nous empruntons au *Courrier du Canada* les détails de la catastrophe :

“ Samedi, 30 octobre, à trois heures, le vapeur *Montmorency* quittait son quai, ayant à son bord un grand nombre de cultivateurs de la Ste. Famille et de Ste. Anne. Il faisait alors une vraie tempête de nord-est, et il suffit d'avoir fait voile une fois en cet endroit, par une forte brise, pour savoir combien la mer est mauvaise entre la rive nord de l'île d'Orléans et les paroisses du Château-Richer et de Ste. Anne.

“ Cependant, malgré la fureur des flots, le vapeur se rendit heureusement jusqu'en face de la Ste. Famille. Aussi, est-il bien probable que si cette paroisse eût possédé un quai, on n'aurait pas aujourd'hui à déplorer la perte de 19 malheureux.

“ Les passagers à cet endroit communiquent du vapeur à terre au moyen d'un chaland. Un premier voyage se fit heureusement. Quarante-deux personnes, hommes et femmes, s'embarquèrent dans le chaland, pour le deuxième voyage. Mais à peine l'embarcation s'était-elle avancée de quelques pieds, que le vent et les flots la poussèrent sous l'aille du vapeur, et le roulis de ce dernier la fit sombrer.

“ On entendit alors un cri affreux, poussé par les malheureux qui se débattaient déjà au milieu des vagues en furie et cherchaient vainement leur salut.

“ Les employés du vapeur et les passagers qui étaient encore à bord, se dévouèrent alors au secours de ceux qui se noyaient. Les uns furent saisis par les cheveux, les autres à la gorge, d'autres enfin par les membres, et repêchés sur le pont du vapeur. Mais, hélas ! dix-neuf disparurent à jamais, parmi lesquels on en compte 15 de la Ste. Famille, deux jeunes gens de Québec qui étaient partis en excursion de chasse, et deux inconnus.

“ Il y eut des actes vraiment héroïques. Un malheureux, voyant sa femme se noyer, se lança résolument à l'eau et réussit à la sauver, après une lutte terrible. Un M. Drouin a péri en voulant porter secours à son frère, qui a pu se sauver.

“ Dans l'une des roues du vapeur, on a trouvé deux cadavres, se tenant fortement enlacés, et les membres raidis par le froid. Ils ont dû faire de violents efforts, car l'un d'eux avait les ongles des doigts entièrement déracinés et la mort n'avait pu leur faire lâcher prise.

“ M. le curé de la Ste. Famille et le docteur se sont rendus à bord du *Montmorency*, et ont prodigué leurs soins aux malades avec une charité digne d'éloge.

“ Hier, aucun des cadavres n'avait encore été retrouvé.

“ Voici la liste des victimes :

“ Madame Marquis, 30 ans ; Melle Magloire Prémont, M. F. X. Hébert, 40 ans ; M. Drouin, frère de M. Drouin, instituteur ; un petit garçon de 12 ans. On pense que c'est le fils de M. Hébert. M. Xavier Asselin, 60 ans, il tenait sa petite fille dans ses bras ; M. Joseph Asselin, 50 ans ; Madame Abraham Asselin, dont on n'a eu aucune nouvelle, probablement périe ; M. Pierre Gosselin, 39 ans ; M. Lapointe, M. Poulin, M. B. Macéau, deux frères du nom de Fontaine, M. Joseph Leblond, M. Morency, M. Martel, fils, M. Jean Lapointe fils, et un cultivateur de St. François.”

#### LA RÉPUBLIQUE DE ST. MARIN

On lit dans le *Journal officiel* :

“ M. le comte de Bruc a remis le 5 d'octobre dernier à M. le ministre des affaires étrangères les lettres qui l'accréditent en qualité de chargé d'affaires de la République de Saint-Marin près le gouvernement français.”

L'Etat de Saint-Marin, petit enclavé du royaume d'Italie, a conservé, malgré l'annexion des Etats du pape, son rang parmi les Etats européens. Son indépendance, reconnue depuis quatorze cents ans, n'a subi aucune atteinte dans les remaniements dont la péninsule italienne a été le théâtre.

Aujourd'hui, comme aux siècles passés, la République de Saint-Marin conserve le droit de frapper monnaie, d'entretenir une force armée, et d'accréditer des représentants auprès des puissances étrangères.